

d'idées préconçues sur ce sujet. Au fur et à mesure que les négociations se dérouleront au cours des mois prochains, nous serons mieux en mesure de juger quelles devraient être les suites institutionnelles de la Conférence ainsi que leurs modalités. S'il est décidé de donner des suites institutionnelles à cette Conférence la préoccupation principale du Canada sera d'assurer que les mandats soient clairs et précis, que l'on ne fasse pas double emploi avec des institutions déjà existantes et que l'on assure la participation à part entière du Canada et des États-Unis d'Amérique aussi bien que de tous les états européens. La sécurité de l'Amérique du Nord et celle de l'Europe sont interdépendantes: il en est de même de leur avenir économique et culturel. Notre participation commune à cette Conférence et à toute suite de celle-ci sera essentielle.

Nous vivons un moment historique, car c'est la première fois que les ministres des Affaires étrangères de tous (ou presque tous) les états d'Europe sont réunis avec ceux du Canada et des États-Unis d'Amérique pour rechercher les moyens d'agir pour leurs intérêts communs dans une plus grande sécurité et une plus large coopération. Cet événement reflète de façon concrète l'interdépendance de l'Europe et de l'Amérique du Nord dont je viens de parler et qui est un fait important de la vie internationale pour le Canada en particulier.

Nous sommes en train d'inaugurer un nouveau mode de procédure des négociations où les décisions sont prises par consensus de tous les participants, grands et petits, alignés et non alignés: une procédure où chaque état exerce une influence importante sur les résultats et partage la responsabilité de leur mise en oeuvre; où il n'est pas possible à un état ou à des états de dicter le résultat en raison de son importance ou de sa puissance.

Dans la nouvelle voie dans laquelle nous sommes tous engagés, nous créerons des relations d'un genre nouveau en Europe qui auront une influence considérable sur l'évolution de ce continent et de nos pays au cours des années à venir. C'est pourquoi nous devons nous poser la question fondamentale suivante: Les principes que nous établirons seront-ils basés sur l'hostilité et la méfiance mutuelles du passé ou sur un degré croissant de compréhension et de confiance mutuelles? La coexistence peut être pacifique sur le plan purement physique, mais être belliqueuse sur le plan psychologique. L'attachement à une idéologie n'implique pas nécessairement et ne doit pas impliquer d'engagement à convertir les autres ou à les forcer à suivre contre leur gré des idées auxquelles ils ne croient pas. La détente implique non pas l'élimination des différences qui existent dans les systèmes et les idéologies, mais une acceptation mutuelle et un accommodement de ceux-ci dans l'intérêt d'une plus grande coopération, d'un mouvement plus libre et de communications plus ouvertes entre